

COMMUNIQUE DE PRESSE

Laon, le 18 juin 2025

Plusieurs cas d'intoxications alimentaires sévères, dont 4 cas de syndrome hémolytique et urémique, dans l'agglomération de Saint-Quentin.

Sept cas de diarrhées glairo-sanglantes ont été recensés chez des enfants de 1 à 12 ans résidant à Saint-Quentin et dans les environs. Les symptômes ont débuté entre le 12 et le 17 juin, 4 d'entre eux ont développé un syndrome hémolytique et urémique (SHU) dont l'un est décédé. Santé publique France (SPF) et l'agence régionale de santé (ARS) réalisent des investigations pour identifier l'origine des contaminations.

Point de situation au 18 juin

L'ARS a été informée du décès le 16 juin d'un enfant de 12 ans habitant Saint-Quentin d'un syndrome hémolytique et urémique (SHU). Le SHU est une complication rare qui se caractérise notamment par une insuffisance rénale aiguë, due à la présence d'une shigatoxine. Six autres enfants, résidant également à Saint-Quentin ou dans les environs, ont été pris en charge aux urgences du centre hospitalier de Saint-Quentin entre le 13 et le 18 juin pour symptomatologie digestive sévère (diarrhées sanglantes), dont trois présentent un SHU.

Des analyses biologiques sont en cours pour identifier la souche bactérienne ayant infecté chaque enfant et pour déterminer si ces souches présentent des caractéristiques similaires entre elles.

Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de cette intoxication

Dès le signalement de ces cas, SPF et ARS ont immédiatement engagé les investigations pour rechercher une éventuelle origine commune de la contamination. Les premiers éléments de l'enquête n'ont pas permis d'établir la prise de repas en commun pour ces 7 enfants. Au stade actuel des investigations, il apparaît que les enfants ne fréquentent pas tous les mêmes collectivités

et les sources d'approvisionnement alimentaire des familles sont multiples. Les investigations se poursuivent activement.

Le SHU, une complication d'une maladie bactérienne

Le SHU est une maladie infectieuse le plus souvent d'origine alimentaire qui survient dans la plupart des cas comme complication d'une intoxication à une bactérie de la famille des Escherichia coli (E. coli). Une infection par la bactérie E. coli se manifeste par de la diarrhée souvent accompagnée de sang, des douleurs abdominales et parfois de vomissements qui peuvent évoluer, après une semaine environ, vers une forme sévère de l'infection. Celle-ci se manifeste par une grande fatigue, une pâleur et un malade qui urine beaucoup moins (voire pas du tout), avec des urines plus foncées. C'est ce qu'on appelle le syndrome hémolytique et urémique (SHU). Le malade doit être hospitalisé rapidement et recevoir un traitement adapté. Cette maladie reste peu fréquente avec entre 100 et 165 enfants recensés chaque année par Santé publique France.

Consultez un médecin sans attendre en cas de diarrhées sanglantes

Si vous constatez que votre enfant présente des diarrhées sanglantes faites le 15.

La transmission de personne-à-personne est possible, en particulier en milieu familial ou dans des collectivités de jeunes enfants. Les mesures d'hygiène des mains doivent ainsi être systématiques en cas de diarrhées.

Recommandations d'hygiène pour prévenir le risque d'infection alimentaire

Comme pour toute toxi-infection alimentaire, la prévention passe par le respect des règles suivantes :

- Le lavage des mains doit être systématique avant la préparation des repas.
- Les enfants de moins de 5 ans ne doivent pas consommer de produits à base de lait cru.
- Les légumes, les fruits et les herbes aromatiques doivent être soigneusement lavés, particulièrement lorsqu'ils sont consommés crus.
- Les aliments crus doivent être conservés séparément des aliments cuits ou prêts à être consommés.
- Les plats cuisinés et les restes alimentaires doivent être rapidement mis au réfrigérateur et suffisamment réchauffés et consommés rapidement.
- Les ustensiles de cuisine (surtout lorsqu'ils ont été en contact préalablement avec des aliments crus), ainsi que les plans de travail, doivent être soigneusement lavés.
- Les enfants ne doivent pas boire d'eau non traitée (eau de puits, torrent, etc.) et éviter d'en avaler lors de baignades (lac, étang, etc.).
- Les viandes doivent être cuites à cœur.

Pour plus d'informations sur la maladie et les mesures de prévention, consulter le site internet de Santé publique France : [Syndrome hémolytique et urémique – Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-infectieuses/syndrome-hemolytique-et-uremique).